Justificatif généré le 03/05/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 03/05/2022
Département de publication : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : https://www.actu-juridique.fr/?p=291238
N° d'annonce : 19201516412717-2022J00045_2022-04-27

ATELIER LPM

Société par actions simplifiée

176 Avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine

R.C.S. : NANTERRE 821 546 819

Activité : vente à distance sur catalogue général

Tribunal de commerce de Nanterre

Jugement de clôture – Jugement de clôture pour insuffisance d'actif

Jugement en date du 27 avril 2022

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)